



Police Municipale  
Dossier suivi par G. DESCAMPS  
DOSSIER N° 2024000007

**ARRÊTÉ N° 2024P00386**

**ARRÊTÉ DE MISE EN DEMEURE  
d'effectuer une évaluation comportementale de « chien mordeur »**

**Vu** le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.211-11 à L.221-28 ;

**Vu** le code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 ;

**Considérant** que le chien identifié sous le numéro de puce 250268501732554 de race Husky de Sibérie, appartenant à Madame Jennifer SCHMITT a mordu une personne en date du 01 juillet 2024 avec une déclaration effectuée auprès de la commune de Lambersart le 03 juillet 2024.

**Considérant** qu'il y a lieu, de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur aux fins d'obtenir une évaluation comportementale de l'animal.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Jennifer SCHMITT demeurant au 52 rue Jean Jaurès à Lomme, détenteur du chien dénommé Naizy repris ci-dessus, est mise en demeure de faire procéder avant le 18 août 2024 à l'évaluation dudit chien.

**Article 2** : Madame Jennifer SCHMITT informera dans les meilleurs délais le service de la Police Municipale de l'identité du vétérinaire choisi sur la liste départementale.

**Article 3** : Madame Jennifer SCHMITT est invitée à faire connaître dans le délai de huit jours à compter de l'examen du chien les résultats de l'évaluation comportementale au service de Police Municipale.

**Article 4** : Si, à l'issue du délai énoncé à l'article premier, les mesures prescrites n'ont pas été réalisées, l'animal pourra être placé par arrêté municipal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.

**Article 5** : La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire sont à la charge de Madame Jennifer SCHMITT.

**Article 6** : La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur. Ce délai commence à courir à compter du jour où la présente décision a été notifiée.

Envoyé en préfecture le 30/07/2024

Reçu en préfecture le 30/07/2024

Publié le 30/07/2024



ID : 059-215903287-20240730-A2024P00386-AI

**Article 7 :** Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la commune est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :

- à Monsieur le Préfet du département du Nord,
- à Monsieur le Directeur départemental des services vétérinaires,
- à Monsieur le Chef de service de la Police Municipale,
- à Madame la Commandante du Commissariat de Police de la Madeleine,
- à l'intéressée Madame Jennifer SCHMITT.

Fait à Lambersart, le 30 JUIL 2024

Notifié à l'intéressée,  
Madame Jennifer SCHMITT,

A Lambersart le :  
Signature :



Nicolas BOUCHE

Maire  
Conseiller Métropolitain

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>A2024P00386</b>
Objet :	<b>Madame Jennifer SCHMITT,est mise en demeure pour procéder à l'évaluation dudit chien avant le 18 août</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	6.1 - Police municipale
Identifiant unique :	059-215903287-20240730-A2024P00386-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20240730-A2024P00386-AI-1-1_0.xml	text/xml	931 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : A2024P00386.pdf Nom métier : 99_AI-059-215903287-20240730-A2024P00386-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	183.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2024 à 16h56min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2024 à 16h56min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2024 à 16h56min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juillet 2024 à 17h06min21s	Reçu par le MI le 2024-07-30